

N°1392

du 1^{er}
DECEMBRE
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

P.3

A la rencontre de mise au point à l'Université de Lomé

Les enseignants-chercheurs préfèrent des échanges constants aux situations de crise

COOPERATION NORD-SUD

P.3

Le cabinet BAGE Sarl pour encadrer 125 projets retenus au 1er FORUM économique Togo-Ue

CEDEAO

P.6

Elaboration de la Vision post-2020 de l'espace communautaire

Les acteurs togolais se consultent sur les nouveaux défis

P.3 Loi de finances rectificative, gestion 2020

TAXES FONCIERES,

encore des réductions et modifications



M. Koffi Tsolenyanyou, Ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière

Le produit des taxes foncières est reversé à 50% (à moitié) aux collectivités locales pour la satisfaction des besoins des populations à la base: 35% (communes), 8% (districts autonomes) et 7% (Fonds d'appui aux collectivités territoriales)

P.4 Lancement du programme Seuil

MCC, deux grands projets de réformes

à mettre en œuvre en 4 ans pour soutenir l'économie du Togo

P.7 Pour non respect des mesures contre la Covid19

Menace de refermeture des lieux de culte

Eglises, temples et mosquées, tous concernés



**LA FIBRE TOGOCOM
EST CHEZ VOUS !**
INTERNET & APPELS ILLIMITÉS

Demandez dès maintenant votre fibre dans une agence Togocom !

NOUVELLES ZONES COUVERTES !

Djifa-Kpota
Bè-Kpota
Ahadji-Kpota
Anfamé

À PARTIR DE

25000 F CFA / MOIS
JUSQU'À 100 MBPS



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Ces écouteurs épousent la forme de l'oreille en moins de 60 secondes

Avec ses UE Fits, la filiale de Logitech vient régler les différents soucis de confort des écouteurs intra-auriculaires. On ne peut pas les accuser de copier les AirPods d'Apple.

Depuis leur apparition, les écouteurs intra-auriculaires sont aussi pratiques qu'inconfortables pour leurs porteurs. Il y a plusieurs écoles, avec des écouteurs dotés d'embouts en caoutchouc de différents diamètres, ou bien l'astucieux design introduit par Apple avec ses AirPods. Repris, voire copiés par de nombreux concurrents, ce système n'est cependant pas parfait. Les écouteurs ont tendance à glisser ou s'avérer douloureux à la longue. C'est peut-être du côté d'Ultimate Ears (UE), une filiale de Logitech spécialisée dans les casques audio, que se trouve la meilleure solution du moment.

UE vient en effet d'annoncer l'arrivée d'écouteurs intra-auriculaires baptisés UE Fits. Pour s'ajuster parfaitement, à l'oreille, la marque exploite l'un de ses brevets, une technologie appelée Lightform. L'écouteur dispose d'un embout constitué d'un gel rigide, apposé sur un petit boîtier faisant penser à une grosse pilule. Lorsqu'on l'introduit dans l'oreille, il faut compter une minute à peine pour que l'embout se déforme afin de prendre exactement la forme du conduit auditif. Le principe est similaire à celui des fameux bouchons d'oreille en cire.

Huit heures d'autonomie

Après cela, l'isolation des sons extérieurs est totale et il n'y a pas besoin d'ajuster les écouteurs. Tout le reste repose sur l'électronique embarquée avec la gestion des codecs SBC, AAC et Apt-X. Les écouteurs Bluetooth 5.0 disposent d'une autonomie de huit heures, qui peut être allongée jusqu'à 20 heures avec l'étui de rechargement. Selon le constructeur, dix minutes de charge délivrent une heure d'écoute. Capables de supporter la pluie et la sueur, les écouteurs peuvent être utilisés pour faire du sport, mais pas être immergés dans l'eau. Enfin, ils sont compatibles avec Siri et l'assistant Google. Les UE Fits, sont disponibles en précommande au prix de 199 dollars pour le moment. Leur prix officiel sera de 249 dollars lors de leur commercialisation prochaine.

Aviation : Rolls-Royce teste son moteur électrique de 500 chevaux

Rolls-Royce a terminé les tests de sa technologie révolutionnaire qui équipera l'avion tout électrique le plus rapide au monde. Avec son moteur de 500 chevaux et une batterie révolutionnaire, l'appareil pourrait dépasser les 480 km/h.

Après le développement de la cellule, voici celui du moteur électrique de l'avion de vitesse ACCEL (Accelerating the Electrification of Flight) de Rolls-Royce. Le constructeur vient d'achever les tests en grandeur nature du puissant moteur électrique de l'avion de course. Pour le tester, Rolls-Royce l'a fixé sur le bâti moteur d'une réplique de la cellule de l'appareil.

Le moteur développe une puissance inégalée de 500 chevaux. Avec lui, la firme compte battre le record de vitesse en avion électrique en le faisant évoluer à plus de 480 km/h. Lors des essais, l'hélice a été amenée avec succès à plein régime avec environ 2.400 tours par minute. Pour faire fonctionner le moteur, c'est une puissante batterie très dense composée de 6.000 cellules qui est à l'œuvre.

Objectif : zéro émission carbonée en 2050

Comme en aviation, les contraintes sont importantes ; c'est sur cette batterie que repose l'essentiel de l'innovation. Elle doit être la plus légère possible et également disposer d'un système de protection thermique et de refroidissement efficace. Un véritable défi pour le constructeur ainsi que pour l'avenir de l'aviation électrique. Rolls-Royce prétend qu'à elle seule, elle pourrait alimenter en énergie 250 foyers.

À l'origine, l'avion de course devait faire ses premiers vols cette année. La crise sanitaire actuelle et ses contraintes vont certainement décaler le processus, mais la firme reste confiante et compte réaliser son record de vitesse en début d'année prochaine. Pour Rolls-Royce, le développement de l'ACCEL n'est que le début d'un investissement dans la création de motorisation pour avions de ligne dégageant zéro carbone à l'horizon 2050.

Agenda / Concert

Les artistes d'Akadi sur la scène Jimi Hope ce 4 décembre

Akadi signifie lumière en éwé, langue véhiculaire du Golfe de Guinée. Pour le groupe, cette lumière, c'est "le vrai, le réel, le concret, l'absolu, la vérité qui a permis à nos ancêtres de vivre en harmonie sur la terre mère et de transcender les siècles". AKADI est formé par six jeunes talentueux artistes musiciens togolais menés d'une main de maître par

Samdrums, batteur d'exception. Ils définissent leur musique comme un afro-fusion moderne inspirée autant par les rythmiques d'ici et d'ailleurs.

Akadi a récemment remporté le troisième prix du concours des Nations Unies - Togo de création artistique sur "le monde que nous voulons en 2045".

4 DÉC. / 20H | ENTRÉE : 2000



FCFA SUR RÉSERVATION PAR HOPE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
APPEL AU 2253 5800 SCÈNE JIMI DU TOGO - LOMÉ

Cinéma

Le festival de cinéma Emergence débutera du 1er au 5 décembre

Emergence Films Festival est un festival de films courts, fictions et documentaires de moins de 30 minutes de jeunes réalisateurs d'Afrique et de sa diaspora.

Emergence Films Festival est créé depuis 2014 et se tient annuellement à Lomé pendant 5 jours au mois de novembre. Cette année, plusieurs ateliers de formation de jeunes cinéastes africains, de masters class avec des professionnels chevronnés, et une cérémonie de récom-

penses de films en compétition mèleront les activités. Au programme de cette 7ème édition, 25 films : 8 documentaires et 17 fictions en lice pour 3 prix dotés : le grand prix du festival, le prix du meilleur documentaire et le prix de la meilleure fiction.

Partenaire du festival, l'Institut Français du Togo accueillera les cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que les ateliers de formation.

Ce festival a permis l'éclosion de quelques années de quelques



jeunes réalisateurs togolais. Cinq Lauréats sont primés à l'issue de la compétition : Le meilleur film documentaire, le meilleur film de fiction, le

coup de cœur du jury, la meilleure interprétation masculine et la meilleure interprétation féminine.

Littérature / Liberté d'expression

Un documentaire consacré Asli Erdogan, privée de sa voix d'auteure

Accusée d'avoir participé au coup d'État manqué de 2016 en Turquie, mais aussi de "propagande terroriste" pour ses écrits dans le journal turc Özgür Gündem, Asli Erdogan a été contrainte à l'exil pour éviter un emprisonnement dans les geôles turques. Depuis, l'auteure vit à Francfort, où elle est confrontée à l'impossibilité d'écrire. Un documen-

taire revient sur sa vie depuis ces événements.

Incomplete Sentences, titre du documentaire réalisé par Adar Bozday, présente des images captées depuis 2017, auprès de l'autrice en exil. En post-production, le long-métrage cherche quelques financements complémentaires, notamment par une campagne de crowdfunding sur

Indigogo.

"Asli commence à raconter son histoire juste après sa sortie de prison, à Istanbul. Asli? et la réalisatrice se promènent dans les rues pour parler des choses et des lieux qui ont influencé son écriture. Asli? se rend ensuite en Allemagne pour recevoir le Prix Erich Maria Remarque et ne reviendra pas", indique le

synopsis du film.

Depuis cet exil, Asli Erdogan est confrontée à de grandes difficultés d'écriture, inédites pour elle. "C'est comme si la langue turque avait l'odeur de la prison, pour moi. C'est comme si j'avais été exilée de ma langue naturelle, c'est très étrange, comme si notre relation était brisée", raconte-t-elle devant la caméra.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication

Hugue Eric
JOHNSON

Directeur de la Rédaction

Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.

Hervé AGBODAN

Maurille AFERI

Pater LATE

Kossiwa TCHAMDJA

Koffi SOUZA

Alan LAWSON

Abel DJOBO

Service photographie

Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature

LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

jusqu'à
-40%
sur le
DÉDOUANEMENT
de vos **VÉHICULES**
& **MARCHANDISES***

* Marchandises sous douane en souffrance

jusqu'au 24 décembre 2020

Office Togolais des Recettes - OTR

8201

+228 90 99 41 01

DEPRECIATION DE LA VALEUR EN DOUANE DES VEHICULES ET MARCHANDISES

Jusqu'à *-40%* sur le dédouanement des véhicules et marchandises sous douane en souffrance.

Offre valable jusqu'au *24 décembre 2020*.

#OTR
#AllègementFiscal

Loi de finances rectificative, gestion 2020

TAXES FONCIERES, ENCORE DES RÉDUCTIONS ET MODIFICATIONS

Le produit des taxes foncières est reversé à 50% (à moitié) aux collectivités locales pour la satisfaction des besoins des populations à la base: 35% (communes), 8% (districts autonomes) et 7% (Fonds d'appui aux collectivités territoriales)

Late Pater

Garante du respect de la lettre et de l'esprit de la loi d'habilitation promulguée le 30 mars 2020, la Cour constitutionnelle avait, le 25 août 2020, autorisé le gouvernement «à prendre par voie d'ordonnances, dans un délai de six (06) mois, à compter du 16 mars 2020, toute mesure relevant du domaine de la loi pour lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19) et protéger la population des risques de contamination». C'est ce qui a fondé l'Exécutif à adopter, par ordonnance, la loi de finances rectificative, gestion 2020, qui a modifié la loi de finances initiale, gestion 2020, votée le 24 décembre 2019 par les députés. Ce collectif budgétaire a pris en compte les actions de riposte en vue d'atténuer l'impact de la pandémie à coronavirus sur l'économie nationale, en prenant en charge, à hauteur de 57,6%, le fonds de con-

cours de riposte et de solidarité d'un montant de 400 milliards de francs Cfa mis en place par ordonnance le 11 mai 2020, et en réaménageant à la hausse la part du budget consacrée aux secteurs sociaux (50,6% contre 46,7% dans le budget initial). En gros, les opérations du budget 2020 ont été équilibrées, en ressources et en charges, à 1.638.027.050.000 francs Cfa.

Comme par le passé, cette loi de finances rectificative, adoptée le 26 août 2020, a aussi modifié le code général des impôts à travers des exonérations. Ainsi, on peut découvrir que le taux de la **taxe foncière sur les propriétés bâties** est fixé à 7,5% du revenu net cadastral alors qu'il était de 15% du revenu net cadastral (c'est-à-dire sur la moitié (50%) de la valeur locative cadastrale de l'immeuble au 1^{er} janvier de l'année d'imposition) ; celui de la **taxe foncière sur les propriétés non bâties** est

fixé à 0,5% de la valeur vénale contre, jusqu'ici, 2% de la valeur vénale de l'immeuble au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, valeur vénale déterminée par les services chargés du cadastre. Rien de nouveau n'est dit sur cet autre alinéa de l'article 275 du code général des impôts (loi 2018-024) : en ce qui concerne les propriétés bâties à usage d'habitation, effectivement occupées par leurs propriétaires, les ascendants ou descendants directs de ces propriétaires mais dont la valeur locative cadastrale annuelle est supérieure à un million deux cent mille (1.200.000) francs Cfa, le taux de la taxe est fixé à 4%.

Tous les propriétaires, ainsi que tous ceux qui jouissent et perçoivent des revenus provenant d'immeubles bâtis ou non bâtis sont redevables des taxes foncières, sauf exonération expresse. Sont également redevables des taxes foncières, les personnes qui font



M. Koffi Tsolenyanou, Ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière

un bail d'immeuble sur une durée très longue (près de 20 ans et plus) avec pour obligation d'opérer les éventuelles réparations et de payer un montant modique en guise de loyer, ainsi que les preneurs de bail à construction ou à réhabilitation.

Les contribuables peuvent obtenir la réduction de la taxe foncière sur les propriétés bâties en cas de vacance ou d'inexploitation d'un immeuble à usage commercial ou industriel à partir du 1^{er} jour du mois suivant celui du début de la va-

cance ou de l'inexploitation jusqu'au dernier jour du mois au cours duquel la vacance ou l'inexploitation a pris fin. Pour bénéficier de cette réduction, trois (3) conditions sont nécessaires : l'inexploitation doit être indépendante de la volonté du contribuable, elle doit durer au moins trois (3) mois et elle doit affecter soit la totalité de l'immeuble, soit une partie susceptible de location ou d'exploitation séparée. Néanmoins en cas de destruction totale ou partielle ou démolition volontaire en cours d'année de leurs immeubles, les propriétaires peuvent demander le dégrèvement de la taxe foncière correspondante.

Le produit des taxes foncières est reversé à 50% (à moitié) aux collectivités locales pour la satisfaction des besoins des populations à la base, à raison de 35% pour les communes, 8% pour les districts autonomes et 7% pour le Fonds d'appui aux collectivités territoriales.

A la rencontre de mise au point à l'Université de Lomé

Les enseignants-chercheurs préfèrent des échanges constants aux situations de crise

Late Pater

Les ministres Komla Dodji Kokoroko et Majesté Ihou Watéba étaient à la manœuvre pour rencontrer, mieux dire la vérité à leurs collègues enseignants du supérieur. Sur initiative des deux officiels même si le premier a plutôt arboré la blouse de président de l'Université de Lomé. On a parlé d'une réunion de mise au point et de concertation, ce 26 novembre 2020, juste après des mouvements de protestation et l'Assemblée générale du Collectif des enseignants du supérieur de l'Université de Lomé (UL). Les enseignants du supérieur réclamant la revalorisation salariale de 5%.

A l'occasion, le président de l'UL et le ministre de l'Enseignement supérieur ont invité leurs collègues enseignants-chercheurs à ne pas céder aux **accusations infondées** et à la volonté de diffamer leurs dirigeants ou à s'attaquer à leurs personnes, car cela pourrait conduire à de l'incompréhension et surtout à des escalades judiciaires qui n'honorent en rien l'institution universitaire. Ensuite, ils les ont exhortés à **rompre définitivement avec le cycle des contre-vérités, à reconnaître les efforts** du gouvernement depuis 2011 visant à revaloriser les rémunérations des enseignants des universités publiques du Togo. Ils leur ont également suggéré d'aller au-delà des questions financi-



Komla Dodji Kokoroko et Ihou Watéba lors de la rencontre

res et de contribuer plutôt, chacun en ce qui le concerne, à rendre l'UL plus compétitive dans sa mission académique et pédagogique et de recherche.

Et pour convaincre par les faits, les services financiers et la Direction des ressources humaines ont présenté l'évolution du salaire des enseignants des universités publiques du Togo, avant et après le protocole d'accord signé le 3 novembre 2011 entre le gouvernement et les syndicats de l'enseignement supérieur. Le document officiel présenté a tenu compte des grades, des primes et des indemnités, de l'assistant au professeur titulaire. Grosso modo, on peut voir que les salaires de base, les primes et les indemnités ont connu une revalorisation depuis cette date. Exemple de ce revenu total de 342 076 FCFA qui est passé à 765 407 FCFA, en augmentation de 124% (salaire de base en hausse de 141%, primes et indemnités en hausse de 93%) ; du salaire de base, primes et indemnités en début de carrière d'un pro-

fesseur titulaire passé de 560.476 FCFA à 1.636.316 FCFA aujourd'hui, soit une augmentation de 254% pour le salaire de base et

99% pour les primes et indemnités. Ailleurs, on note une augmentation de 191,95% dans le salaire de base... C'est selon les grades (de l'Assistant délégué au Professeur titulaire, en passant par l'Assistant, le Maître-assistant et le Maître de conférence).

«Des explications données, il ressort qu'à ce jour, l'accord de 2011 est entièrement soldé», dit-on. Dans la foulée de ce constat, MM. Kokoroko et Watéba ont rappelé l'esprit et la lettre du relevé des conclusions du 6 août 2019 et les

actions concrètes déjà menées.

Les enseignants-chercheurs ont eu l'opportunité de réagir sur les différentes interventions et ont souhaité que de tels échanges se poursuivent de façon constante pour éviter des situations de crise.

A noter qu'une autre publication officielle rappelle qu'«il en est de même pour l'enseignement secondaire où le salaire de début de carrière était à 195.000 FCFA pour la catégorie A et va jusqu'à 500 000 FCFA en fin de carrière. En dix ans, on note une augmenta-

tion de 70% pour début de carrière et plus de 80% pour la fin. Les enseignants du préscolaire et du primaire ont également vu leur rémunération évoluée de façon constante ces dernières années. Outre la situation salariale, les conditions de travail des enseignants et apprenants ont été revues à travers la construction des infrastructures de qualité, les équipements, le matériel didactique, un Environnement numérique, et la formation des formateurs».

1^{er} Forum économique Togo-Union européenne / Appui aux promoteurs

Le cabinet BAGE Sarl pour encadrer 125 projets retenus

Jean AFOLABI

Le cabinet BAGE Sarl a été retenu – résultat d'un appel à candidature – pour apporter une assistance technique à des porteurs de projets togolais. Au total, 125 projets sont retenus pour bénéficier de cette assistance technique. Le cabinet mobilisera une équipe de 15 experts, spécialistes dans différents domaines, notamment des experts comptables, des managers de projets, des agroéconomistes et des ingénieurs industriels. A terme, le cabinet devra, non seulement renforcer les capacités des porteurs de projets, notamment dans la gestion d'entreprise, la gestion de la dette et sur d'autres as-

pects techniques pour leur permettre de mieux gérer leurs entreprises, mais également les accompagner dans la levée des fonds.

L'information est donnée par la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du Premier Forum Economique Togo-Union Européenne, tenu les 13 et 14 juin 2019 à Lomé. Un suivi constant de tous les porteurs de projets ayant participé audit forum a été maintenu, avec des rencontres individuelles et des visites d'entreprises. Ainsi donc, le gouvernement togolais, avec l'appui de la Délégation de l'Union européenne au Togo (DUE), a recruté un cabinet d'experts pour appuyer ces porteurs de projets dans la restructuration de leurs

plans d'affaires en vue de disposer des dossiers solides facilement défendables devant les institutions financières.

A cet effet, une rencontre de démarrage présidée par Madame la Secrétaire générale de la Présidence tenue le mardi 17 novembre 2020 à Lomé, en présence du Chef de Coopération de la Délégation de l'Union européenne, a permis de lancer officiellement les activités de la mission de ce cabinet dans le cadre de cette assistance pratique aux porteurs de projets du Forum économique Togo-Union européenne.

Pour la suite, un atelier de cadrage est prévu dans la première quinzaine du mois de décembre

2020 entre le cabinet et les porteurs de projets, pour permettre aux experts d'engager des échanges B to B en vue de la restructuration des plans d'affaires selon les standards requis. Des visites d'entreprises ou de sites de productions sont prévues dès janvier 2021; des rencontres structurées auprès des banques, des institutions non-bancaires, des sociétés crédit-bail, des fonds d'investissement et des investisseurs potentiels seront organisées pour présenter les projets restructurés. Enfin, un atelier de pitching sera organisé en juin 2021, en présence des institutions financières locales, régionales et internationales, des fonds d'investissement pour la mobilisation des financements.

Lancement du programme Seuil

MCC, deux grands projets de réformes

à mettre en œuvre en 4 ans pour soutenir l'économie du Togo

Late Pater

L'agence américaine de la Millennium Challenge Corporation (MCC) et le Gouvernement togolais ont officiellement lancé, le 27 novembre 2020 à Lomé, le démarrage de la mise en œuvre du Programme Seuil du Togo au cours d'une cérémonie présidée par le Ministre de l'Economie et des finances, Sani Yaya, en présence de l'Ambassadeur des Etats-Unis au Togo, la représentante résidente de la MCC, les membres du Gouvernement ainsi que la Coordination nationale de la Cellule MCA-Togo. Cette cérémonie fait suite à la signature, le 14 février 2019, de l'accord de don du Programme Threshold d'une valeur de 35 millions de dollars (environ 20 milliards de francs Cfa). A travers cette cérémonie, les deux parties, américaine et togolaise, s'engagent à opérationnaliser ce programme qui, à terme, contribuera à améliorer significativement les conditions de vie des populations togolaises. Le programme Seuil, qui est entré en vigueur le même jour, vient donc soutenir les efforts du gouvernement togolais dans les deux secteurs visés.

Le Programme Seuil accordé au Togo sera mis en œuvre sur une période de quatre (4) ans et permettra de stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté grâce à des réformes dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et le secteur du foncier pour accélérer la productivité agricole. Il comporte deux volets que sont (i) le Projet de réforme des Technologies de l'Information et de la Communication, qui vise à améliorer l'efficacité des entreprises, la productivité, les investissements et la croissance grâce à un accès amélioré aux services des TIC de haute qualité à un coût abordable au Togo ; et (ii) le Projet de réforme foncière pour accélérer la productivité agricole, qui a pour objectif d'améliorer la sécurité du régime foncier pour accroître les investissements dans le secteur agricole. La réforme des TIC doit aussi passer par un régime réglementaire indépendant, un service étendu aux zones mal desservies et une utilisation accrue des TIC par les femmes et les petites entreprises. Tandis que la réforme foncière va inclure l'élargissement de l'accès à la terre, par la reconnaissance et la protection des droits fonciers légitimes dans cinq zones pilotes à travers le pays.



Le ministre Sani Yaya et l'ambassadeur des USA au Togo, Eric William Stromayer

La performance du Togo sur les indicateurs de la MCC a connu une amélioration constante d'année en année. De sept (7) indicateurs sur 20 en 2015, le Togo a validé quinze (15) indicateurs sur 20 sur la carte des scores 2021 contre quatorze (14) indicateurs l'année précédente. Autre fait marquant : sur 78 pays évalués par la MCC, seuls 25 ont réussi la carte des scores et le Togo est classé deuxième pays en Afrique après le Cap Vert. « Cette performance remarquable s'ajoute à celle enregistrée dans les autres évaluations dont, entre autres, le Doing Business et le CPIA de la Banque mondiale, l'Indice sur la bonne gouvernance de la fondation MÔ Ibrahim, etc. En conséquence, notre pays confirme son statut de réformateur », s'est réjoui le ministre de l'Economie et des finances, Sani Yaya. Et de promettre que le Gouvernement togolais va prendre « toutes les mesures nécessaires à la réalisation efficace et efficiente des projets » et qu'il « apportera les facilités nécessaires pour une bonne exécution du programme ». L'officiel togolais exhorte tout de même les partenaires à « la flexibilité dans la mise en œuvre des activités tout en ayant à l'esprit les progrès déjà enregistrés par notre pays dans les deux secteurs du programme ».

« Le programme Seuil du MCC Togo place les citoyens togolais au centre de la stratégie de croissance économique du pays en élargissant l'accès à Internet et aux technologies de communication, en particulier pour les populations mal desservies, les femmes et les jeunes. Nous sommes impatients de travailler avec le gouvernement du Togo qui continue de démontrer un engagement fort, des progrès pendant la mise en œuvre du programme et un engagement continu envers les critères d'éli-

gibilité du MCC au profit du peuple togolais », a déclaré, de son côté, le PDG du MCC, Sean Cairncross.

Pour rappel, le Togo a été sélectionné par le Conseil d'administration du MCC pour bénéficier du Programme Seuil suite à l'amélioration constante de sa performance sur les indicateurs qui se rapportent à la bonne gouvernance, aux libertés économiques et à l'investissement dans le capital humain. Le pays se dit confiant, au regard des résultats obtenus sur la carte des scores 2021, d'une très prochaine éligibilité au programme Compact.

Bonne conduite du Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU)

Les parties prenantes dans un engagement citoyen

Jean AFOLABI

Le Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU) a été conclu entre l'autorité publique et la Banque mondiale en novembre 2018. Il vise à améliorer, d'une part l'accès aux infrastructures urbaines et services de base dans les quartiers mal desservis des villes de Lomé, Kara et Dapaong, tels que : (i) des routes urbaines et espaces publics – éclairage public et aménagement paysager – ; (ii) des systèmes d'accès à l'eau potable ; (iii) des réseaux de drainage et de gestion des eaux pluviales, ainsi que (iv) de petites infrastructures économiques et sociales – marchés et échoppes de commerçants. D'autre part, le projet va fournir une assistance technique à la planification et à la gestion du développement urbain, ainsi qu'à la fourniture de services urbains de base résilients dans sept (7) villes, à savoir : Lomé, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong.

Aussi, le PIDU associe-t-il les autorités locales et traditionnelles, le secteur privé, la société civile et les bénéficiaires. Pour la bonne conduite du projet, dans l'intérêt bien compris des bénéficiaires, il est envisagé au gouvernement, à travers le ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et de la réforme

foncière, d'engager les bénéficiaires dans un Plan citoyen pour lequel un contrat est prévu avec une expertise.

Dans un premier temps, il s'agit notamment de : (1) identifier, définir et analyser le rôle de chaque partie prenante dans l'élaboration du Plan d'engagement citoyen. Cette première phase permettra de faire une analyse approfondie des rôles, de l'influence et de l'importance de chacune des parties prenantes en se servant d'une grille d'analyse du pouvoir et de l'influence des parties prenantes ; (2) consulter et dialoguer avec les parties prenantes pour la collecte des données ce qui débouchera sur l'engagement citoyen de celles-ci dans la mise en œuvre du PIDU. A cette étape, cette consultation permettra de faire valider par les parties prenantes les résultats obtenus à l'issue de la phase 1 ; (3) recueillir les avis et préoccupations des parties prenantes sur les thématiques de l'engagement citoyen, les motivations, les compétences pour l'engagement, ainsi que les opportunités, les risques et les attentes de chaque catégorie de partie prenante ; (4) discuter avec les parties prenantes.

Au total, plus de 2,3 millions de personnes bénéficieront des actions du PIDU. En termes d'infrastructures, plus de 6,5 kilomè-

tre de routes urbaines seront réhabilitées avec plus de 13 kilomètres d'ouvrages de drainage construits à Lomé, Kara et Dapaong ; environ 10 000 personnes auront accès à des sources d'eau potables. Plus de 10 000 autres personnes auront accès à des services améliorés d'assainissement et l'exposition aux risques d'inondations sera réduite pour plus de 15 000 personnes. Près de 50 000 emplois temporaires seront créés et les sept (7) villes bénéficiaires auront leur personnel clé formé en gestion urbaine, leurs groupes communautaires renforcés et leurs populations sensibilisées à la préservation des ouvrages urbaine collectifs.

Le projet vient ainsi soutenir la mise en œuvre du Plan national de développement et va contribuer à la réalisation du double objectif d'élimination de l'extrême pauvreté et du partage de la prospérité : « En ce moment où le gouvernement mène des efforts pour accélérer le processus de décentralisation, le PIDU vient à point nommé pour soutenir la mise en place des capacités minimales de gestion à l'échelle municipale dans les villes bénéficiaires et aider les autorités locales à honorer leur mandat dans le cadre d'une fourniture de services décentralisés », pense-t-on à la Banque mondiale.

Au Bénin / Dans la Vallée de l'Ouémé, au sud-est du pays

La BAD accompagne la productivité et l'accroissement des filières agricoles porteuses

Late Pater

Plus de cinq ans après son lancement en 2014, le Projet d'appui aux infrastructures agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO), dans le sud-est du Bénin, contribue à l'accroissement durable de la productivité et des productions végétales par la promotion des filières porteuses, indique un rapport de la Banque africaine de développement (Bad) rendu public le 2 novembre dernier. Le projet, qui répond à la stratégie de la Banque visant à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire au Bénin, a été financé à hauteur de 67,19 millions de dollars américains par l'institution. Ce financement comprend un prêt d'un montant équivalant à 59,20 millions de dollars et un don d'un montant équivalant à 794 000 dollars du Fonds africain de développement (FAD) ainsi qu'un don de 7,2 millions de dollars issu du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

La mise en œuvre du projet a déjà

permis la réalisation de 200 kilomètres de linéaire de pistes, ainsi que trois kilomètres et demi de linéaire de digues-pistes, la construction de quatre marchés modernisés et 46 magasins de stockage, l'aménagement de 110 hectares de superficies de planches surélevées, et un emblavement de 1070 hectares. Par ailleurs, le PAIA-VO a apporté son soutien à 155 femmes maraîchères, permis l'encadrement de 5302 agriculteurs et formé 139 comités. Il a aussi fourni à tous les bénéficiaires 407 tonnes de semences.

« Les pistes réalisées ont permis de désenclaver plusieurs zones de production jusque-là difficilement accessibles. Avec la réalisation des aménagements en maîtrise totale de l'eau de Tangbédji (540 hectares) et des sites abandonnés (651 hectares), des aménagements des bas-fonds (HIMO, haute intensité de main-d'œuvre), un effet significatif du projet est attendu sur l'accroissement de la productivité et des productions végétales ainsi

que sur les revenus dans la Vallée de l'Ouémé », relève le rapport sur l'état d'exécution et sur les résultats de la Banque africaine de développement.

Le document note, en effet, que le volume de production agricole vivrière et maraîchère sur les marchés est en nette progression. Pour les produits vivriers, la production, de 70 100 tonnes en 2013, avoisinait 77 410 tonnes en 2019 et de 24 000 tonnes en 2013 à 32 742



tonnes en 2019 pour les produits maraîchers.

Ainsi, les revenus des populations rurales se sont améliorés. Celui des producteurs rizicoles était de 423 dollars en moyenne par an, alors qu'il était attendu autour de 260

dollars en 2019 (140 dollars en 2014). Les revenus des femmes des jardins maraîchers sont désormais à 290 dollars par an, contre 112 dollars avant le début du projet.

« Le niveau de mise en œuvre des travaux d'aménagement est de bon augure pour atteindre les objectifs du projet. En effet, la quasi-totalité des travaux d'aménagement prévus sont en cours, hormis ceux des périmètres gravitaires (651 hectares) ayant fait

l'objet de résiliation et de relance », confirme le rapport de la Banque africaine de développement, qui souligne, la création, dans le cadre du projet, de 18 964 emplois pour les hommes et 679 emplois pour les femmes.

FOOTBALL/ LA FIFA

Samoura Fatma : " nous sommes devenus une organisation moderne "

La Secrétaire Générale de la FIFA Fatma SAMOURA a participé, vendredi, à la session de clôture du Sommet du football mondial, en direct. Cette conversation à bâtons rompus a notamment porté sur les perturbations que connaît actuellement le football mondial, l'éveil des consciences et les répercussions du plan d'aide Covid-19 de la FIFA sur le football mondial.

Hervé A.

Au cours de cet entretien mené par la présentatrice sud-africaine Carol Tshabalala, Fatma SAMOURA a évoqué les effets de la pandémie de Covid-19, ainsi que les mesures prises par la FIFA pour préserver et protéger le football en ces temps troublés.

"Le plan d'aide Covid-19 de la FIFA a été conçu pour aider nos associations membres et les six confédérations à répondre aux défis liés à la pandémie. Nous avons donc mis la somme d'USD 1,5 milliard à leur disposition, via des fonds de soutien. Ce plan constitue une grande première. Il a été pensé pour traduire la solidarité du football en actes : USD 1 million a été attribué à chaque association membre pour protéger et relancer le football. En outre, les associations recevront USD 500 000 réservés au football féminin. Elles pourront enfin demander des prêts à taux zéro d'un montant pouvant aller jusqu'à USD 5 millions."

Interrogée sur les perturbations actuelles, la Secrétaire Générale de la FIFA a réitéré sa vision d'un football

moteur du changement. Elle a également souligné les nombreux progrès réalisés par la FIFA depuis la crise traversée en 2015: création d'une Commission d'Audit et de Conformité pour conseiller, aider et accompagner le Conseil de la FIFA dans sa mission de contrôle des questions de finances et de conformité, du respect du Règlement de gouvernance de la FIFA et de l'utilisation des fonds de développement ; création de la sous-division de conformité de la FIFA pour protéger l'intégrité du football ; évaluations rigoureuses de l'éligibilité des candidats au sein de l'ensemble des organes de la FIFA et procédures de candidature renforcées pour l'organisation des Coupes du Monde de la FIFA masculines et féminines.

Sur la question de l'éveil des consciences, Fatma SAMOURA a rappelé que le Président de la FIFA Gianni Infantino a apporté une contribution significative au débat en nommant une femme au poste de Secrétaire Générale de la FIFA. Plus globalement, la mixité est désormais de rigueur au sein des commissions de la FIFA et de ses 211 associations membres. Elle a in-



sisté sur l'engagement de la FIFA au service du développement du football féminin, à travers des investissements d'USD 1 milliard pour le cycle 2019-2022. La division du Football féminin a, pour sa part, organisé plus de 500 sessions en ligne avec les associations membres pour les aider à protéger le football féminin pendant la pandémie.

De plus, la FIFA contribue au réveil des consciences en s'attaquant frontalement au problème du racisme: "La réponse de la FIFA à la mort tragique de George Floyd prouve que nous sommes devenus une organisation moderne, en phase avec les questions qui agitent nos sociétés. Bien entendu, le réveil des consciences est un combat à long terme, mais je suis fière de pouvoir affirmer

qu'aujourd'hui plus que jamais, la diversité, la bienveillance et la volonté d'utiliser le football comme un outil au service du progrès sont de mise à la FIFA".

En conclusion, la Secrétaire Générale de la FIFA a estimé que la pandémie pouvait être perçue comme une opportunité de remodeler le football mondial. "Au cours des derniers mois, le monde est entré dans un état de semi-hibernation. Cependant, ces événements nous ont donné l'occasion de prendre conscience de ce qui compte vraiment et de réfléchir à la façon dont nous voulons changer le monde du football, pour le rendre plus résistant aux pandémies comme celle que nous vivons actuellement, mais aussi pour qu'il continue d'apporter de la joie dans nos vies."

SENEGAL

Papa Bouba Diop est décédé

Membre de l'équipe du Sénégal quart de finaliste de la Coupe du monde 2002 et ancien joueur du Racing Club de Lens, Papa Bouba Diop est mort tragiquement ce dimanche alors qu'il n'avait que 42 ans.

Alors qu'il n'était âgé que de 42 ans, Papa Bouba Diop est décédé ce dimanche comme le rapporte la presse sénégalaise. L'ancien milieu de terrain sénégalais était alité depuis plusieurs mois et a finalement perdu son combat contre une longue maladie. Une triste nouvelle pour celui qui a fait rêver une génération avec le Sénégal. En 2002, il était l'un des membres les plus importants de la sélection qui avait alors

atteint les quarts de finale de la Coupe du monde quelques mois après une finale de Coupe d'Afrique des Nations.

Retraité depuis 2013 et une dernière expérience à Birmingham City, Papa Bouba Diop reste l'une des grandes figures du football sénégalais. Révélé à l'ASC Diaraf Dakar, il avait ensuite pris le chemin de la Suisse à Vevey United, au Neuchâtel Xamax puis au Grasshoppers. Finalement ses bonnes performances avaient attiré le Racing Club de Lens à l'hiver 2002. Au sein du club artésien, il avait ainsi retrouvé ses compatriotes Ferdinand Coly, Pape Sarr et El Hadji Diouf avec qui il a pris part à la Coupe du monde 2002, la pre-

mière du Sénégal.

Le milieu de terrain s'est d'ailleurs illustré lors du premier match en inscrivant le but de la victoire contre la France (1-0), puis lors de la troisième rencontre avec un doublé contre l'Uruguay (3-3). Des réalisations importantes qui ont fait de lui l'un des joueurs déterminants du Sénégal lors d'un parcours qui s'est achevé en quart de finale contre la Turquie (1-0 après prolongations).

Au total, il a vécu 66 capes et inscrit 11 buts avec les Lions de la Téranga avec qui il avait d'ailleurs atteint la finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2002. Après deux ans en France, il a rejoint Fulham et a débuté une carrière anglaise puis-



qu'il a porté le maillot de Portsmouth, West Ham et donc Birmingham City pour finir. Entre temps, il avait aussi porté le maillot du club grec de l'AEK Athènes.

BASKETBALL

La NBA dévoile son protocole sanitaire pour la saison à venir

Dépistages quotidiens, durée potentielle de quarantaine en cas de test positif, dispositif de sécurité pour les équipes en déplacements... la NBA a envoyé aux 30 franchises son mémo comprenant les protocoles sanitaires prévus pour la saison à venir qui débutera le 22 décembre.

Ces mesures, également censées s'appliquer dans le cadre des camps d'entraînements programmés autour du 1er décembre, ainsi que pour les matchs de présaison à partir du 11 décembre, doivent être approuvées par le syndicat des joueurs (NBPA).

Selon ce document obtenu par plusieurs médias américains, tous les joueurs s'apprêtent à reprendre l'entraînement, d'abord individuel, puis collectif le 4 et le 6 décembre, devront commencer à être testés pour le COVID-19 d'ici lundi.

Outre les joueurs, les entraîneurs

et autres membres importants du personnel devront être testés quotidiennement dans la plupart des cas. La ligue a prévenu les équipes que malgré toutes les précautions à prendre, "il est probable que certaines personnes contracteront le coronavirus".

À ce titre, la ligue exhorte les équipes à préparer des plans d'aide pour les membres d'une équipe visiteuse ou les arbitres, au cas où l'un d'eux serait déclaré positif. Par exemple en leur mettant à disposition des logements isolés et en aidant ces personnes à se soigner.

Deux méthodes devraient permettre à un joueur ayant contracté le virus de faire son retour sur les terrains. L'une résulte de tests PCR supplémentaires, en l'occurrence au moins deux résultats négatifs consécutifs.

L'autre d'une période d'isolation, pendant au moins 10 jours, avant de reprendre l'entraînement indivi-



duel durant au moins deux jours. Le joueur pourra également subir un test cardiovasculaire avant d'être autorisé à revenir.

Concernant les matchs à l'extérieur, pour les équipes visiteuses dont les délégations ne pourront dépasser 45 personnes, la ligue préconise de réduire les interactions non essentielles, tout en rappelant l'importance du port d'un masque et de la distanciation. Elles pourraient

être accompagnées par une ou deux personnes dont la tâche spécifique sera de gérer les tests.

devient

One Radio

Numero 1 au Togo

www.oneradio.tg

(+228) 7012615

contact@oneradio.tg

BREVES

Nouvelle blessure pour Eden Hazard

Eden Hazard souffre d'une déchirure de la cuisse droite, a annoncé le Real Madrid lundi. Le Diable Rouge était sorti blessé samedi à la 28e minute du match de championnat perdu par les Merengues contre Alaves (1-2).

"Suite aux examens réalisés aujourd'hui sur notre joueur Eden Hazard par les services médicaux du Real Madrid, lui a été diagnostiquée une lésion musculaire à la cuisse droite. En attente d'évolution", a indiqué le Real lundi sur son site internet.

Eden Hazard n'avait pas été repris pour le match que le Real jouera mardi sur la pelouse du Shakhtar Donetsk dans le cadre de la 5e journée de la Ligue des Champions.

Après une première saison madrilène très compliquée en raison de blessures à répétitions, le Brainois a manqué le début de l'exercice 2020-2021 à cause d'une blessure aux ischio-jambiers, puis il a été testé positif au Covid-19 le 7 novembre. Il est ensuite revenu à la compétition contre Mönchengladbach le 27 octobre en Ligue des champions (2-2).

Mardi, le Real se déplace en Ukraine dans un stade où il a remporté la Ligue des Champions en 2018. L'équipe de Zinedine Zidane est deuxième du groupe B avec 7 après son succès à l'Inter. Les Allemands du Borussia Mönchengladbach sont premiers (8), devant le Real (7), le Shakhtar (4) et l'Inter.

Un nouveau calendrier pour les épreuves pré-olympiques

Après l'heure des annonces, le comité d'organisation des Jeux de Tokyo passe au concret. Il a dévoilé en fin de semaine passée le nouveau calendrier des épreuves pré-olympiques, les "test events", pour l'année 2021.

Il concerne 18 disciplines, olympiques et paralympiques, dont l'athlétisme, la natation (course, synchro, plongeon et water-polo), le basketball (3x3), le volley-ball, la gymnastique, le cyclisme (piste et BMX), le rugby, le tir et le skateboard.

Les premières épreuves pré-olympiques sont prévues dès la fin de l'hiver (4-7 mars 2021), avec le tournoi de qualification olympique de natation synchronisée au Centre aquatique de Tokyo.

Elles se poursuivront tout au long du printemps. A noter la présence au calendrier d'un marathon pré-olympique à Sapporo, malgré l'organisation préalable d'un "test event" de la discipline à Tokyo, avant la décision du CIO de délocaliser la course sur l'île d'Hokkaido. Sa date n'a pas encore été fixée.

Cavani suspendu plusieurs matches ?

La Fédération anglaise de football (FA) enquête sur un commentaire publié dimanche sur Instagram puis rapidement effacé par Edinson Cavani, qui pourrait écoper de plusieurs matches de suspension selon les médias anglais.

En réponse à un message de félicitations qui lui a été adressé après son doublé décisif dans la victoire de Manchester United dimanche à Southampton (3-2), Cavani aurait écrit "negrito" (petit noir, NDLR), selon l'agence de presse PA.

Les Red Devils ont défendu leur attaquant uruguayen en expliquant que le mot avait été utilisé avec une intention amicale, et qu'il était doté d'une connotation différente en Amérique du Sud.

Le club mancunien a également précisé avoir informé Cavani que l'emploi d'un tel terme au Royaume-Uni était contraire aux règles fixées par la FA, ce qui a poussé l'ancien buteur du PSG à effacer sa publication.

La Fédération a publié avant le début de la saison des consignes de lutte contre les comportements et propos racistes ou discriminatoires. Les infractions sur les réseaux sociaux sont passibles d'une suspension minimale de trois matches.

La saison dernière, Bernardo Silva (Manchester City) et Dele Alli (Tottenham) avaient été suspendus un match après avoir outrepassé les consignes de la Fédération.

Le superbe hommage des All Blacks à Maradona

Les All Blacks et les Pumas ont rendu hommage à la star du football argentin, Diego Maradona, samedi peu avant leur match de Rugby Championship en Australie.

Le capitaine néo-zélandais Sam Cane a déposé un maillot des All Blacks, portant le N.10 et le nom de Maradona, décédé mercredi à l'âge de 60 ans, dans le cercle central en signe de respect avant le traditionnel Haka des All Blacks.

"Je pense qu'il est une légende pour tout le monde, mais en Argentine, il était presque un dieu", a déclaré l'entraîneur des Pumas, Mario Ledesma, peu avant le coup d'envoi. "Il avait la capacité de rassembler tout le monde, il va donc nous manquer". Maradona était un grand fan de toute équipe nationale argentine, et Ledesma l'a rencontré à plusieurs reprises.

"Nos chemins se sont croisés plusieurs fois, mais pas tant que ça. Il y avait ce je ne sais quoi en lui, comme un magnétisme : quand il était là, c'était comme si le monde s'arrêtait", a témoigné Ledesma.

"Il aimait le tennis, le hockey, le rugby, le football, chaque fois qu'il y avait un maillot de l'Argentine, il était là. Il faisait vraiment honneur au maillot argentin".

En vue de l'élaboration de la Vision post-2020 de la CEDEAO

Les acteurs togolais se consultent sur les nouveaux défis

Jean AFOLABI

A quelques semaines de l'échéance de la Vision 2020, adoptée par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest en juin 2007, des consultations sont en cours en vue de son élaboration. Du 25 au 27 novembre dernier, les acteurs nationaux impliqués étaient à cet effet en consultations à Dapaong, dans le

rieur Brut (PIB) de l'Afrique et 36,2% du PIB de l'Afrique subsaharienne, faisant d'elle la troisième économie régionale du continent derrière l'Afrique du Nord (30,7%) et l'Afrique australe (28,5%). Le PIB réel de la CEDEAO régresserait pour se situer à -2,1% en 2020 contre +3,2% en 2019, conséquence bien évidemment des effets néfastes produits par la pandémie de Covid-19 sur les économies de l'ensemble de la région.

quement et socialement, démocratiquement solide et stable, solidaire et ouverte sur le monde. «La mise en œuvre du PND permettra, d'ici 2022, de créer 500 000 emplois directs permanents et décents, de réduire l'incidence de pauvreté monétaire à 44,6% de la population togolaise, et une progression de l'Indice du Développement Humain (IDH)», a-t-il précisé. Et de souligner que «la réussite de sa mise en œuvre demande que tous les



grand nord du pays, dans la préfecture de Tône. Pendant trois (3), il a été question de faire le bilan, ainsi que l'évaluation des réalisations de la CEDEAO – Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest – «les plus réussies dans notre région au cours de la période de mise en œuvre de la Vision 2020, et de recueillir les suggestions et points de vue des citoyens sur les nouveaux défis de la région, qui devront, à n'en point douter, être pris en compte dans cette nouvelle vision», a déclaré Kossi Tofio, le directeur de cabinet du ministère de l'Economie et des finances, à l'ouverture d'un atelier.

La Vision 2020 de la CEDEAO, a-t-il rappelé, projette une région de paix et de prospérité découlant des engagements de développement à long terme pris par l'ensemble de la Communauté régionale. Cela peut paraître comme un objectif trop ambitieux, au regard des performances actuelles de la région et du manque évident d'engagement général en faveur de la poursuite du processus de développement à long terme. En adoptant en juin 2007 cette Vision, a pointé M. Tofio, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement s'est engagée à transformer la région, partant "d'une CEDEAO des Etats" en "une CEDEAO des Peuples" au final, afin que le développement effectif des pays soit une action collective qui implique tous les citoyens de la Communauté.

L'Afrique de l'Ouest, formée par les quinze Etats membres de la CEDEAO, est la plus peuplée des cinq (05) régions africaines définies par l'Union Africaine. Elle représente 25,1% du Produit Inté-

rieur Brut (PIB) de l'Afrique et 36,2% du PIB de l'Afrique subsaharienne, faisant d'elle la troisième économie régionale du continent derrière l'Afrique du Nord (30,7%) et l'Afrique australe (28,5%). Le PIB réel de la CEDEAO régresserait pour se situer à -2,1% en 2020 contre +3,2% en 2019, conséquence bien évidemment des effets néfastes produits par la pandémie de Covid-19 sur les économies de l'ensemble de la région.

rieur Brut (PIB) de l'Afrique et 36,2% du PIB de l'Afrique subsaharienne, faisant d'elle la troisième économie régionale du continent derrière l'Afrique du Nord (30,7%) et l'Afrique australe (28,5%). Le PIB réel de la CEDEAO régresserait pour se situer à -2,1% en 2020 contre +3,2% en 2019, conséquence bien évidemment des effets néfastes produits par la pandémie de Covid-19 sur les économies de l'ensemble de la région.

Sur le plan des échanges commerciaux au sein de la région, la valeur globale des échanges intracommunautaires n'a cessé de décroître entre 2014 et 2018, passant de 24 milliards de dollars à 18 milliards de dollars. En 2018, le niveau des échanges commerciaux a atteint 10% contre 11,1% en 2017 et 7,9% en 2010. Dans le domaine de l'union douanière, le lancement du Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit a permis aux administrations des douanes de la CEDEAO d'échanger des informations précises sur des cargaisons de marchandises en transit.

Sur le plan social et du développement humain, la Commission de la CEDEAO continue de poursuivre les interventions dans le domaine de l'éducation par l'octroi des bourses d'excellence aux jeunes filles démunies évoluant dans les filières scientifiques et techniques. Elle intervient également dans la gestion des risques de catastrophes et apporte son soutien aux victimes de violences et de conflits ainsi que de catastrophes naturelles.

citoyens se l'approprient et intègrent dans leurs habitudes quotidiennes, l'esprit des valeurs qui le sous-tendent».

Tenue vestimentaire

Etonam Sossou

Le constat est implacable. La garde-robe de beaucoup de togolais est constituée en grande partie des vêtements et accessoires étrangers. Cette préférence pour les marques occidentales n'est pas sans conséquence pour la mode vestimentaire locale. En fait les créations des stylistes, face à l'omniprésence des tenues occidentales sur les marchés, sont souvent délaissées. Les populations jugent leurs coûts pas à la portée du citoyen lambda. Pierre Balley est le responsable artistique et production de la marque Kora Fashion. Les prix des habits qu'il confectionne varient généralement entre 10 000 FCFA et 20 000 FCFA. A l'en croire, les togolais préfèrent les marques d'ailleurs parce que les grands couturiers togolais ne communiquent pas assez pourtant leurs œuvres sont de très bonne qualité. «Les vêtements togolais peinent à percer parce qu'il y a aucun stylistes togolais qui a lancé une marque sur le marché local et international. Mais d'ici quelques années, les choses vont changer», croit savoir Pierre Balley, stylistes modéliste.

Ce n'est pas le seul cas. A plus d'une décennie d'existence, le centre de formation Alodé

Avec son nouveau programme Ellever / Le Groupe Ecobank donne...

Davantage de moyens aux entreprises de femmes

Jean AFOLABI

Le Groupe Ecobank lance «Ellever», un programme destiné aux entreprises dirigées par des femmes ou orientées sur les femmes dans 33 pays d'Afrique. Le programme est conçu pour permettre aux femmes de réaliser leur potentiel en leur proposant un accompagnement, grâce à des solutions financières personnalisées et des services à valeur ajoutée.

Les femmes constituent environ la moitié de la population en Afrique. Les PME représentent jusqu'à 90% des entreprises en Afrique, et les femmes détiennent environ un tiers des PME africaines enregistrées. Une femme sur quatre en Afrique crée ou dirige une entreprise, faisant du continent africain l'une des régions du monde où le nombre de femmes entrepreneures est le plus élevé, affirme le Groupe dont le siège est à Lomé.

L'économie féminine représente un marché à fort potentiel. L'engagement de Ecobank de contribuer au développement économique et à l'intégration financière du conti-

ment sera encore renforcé par notre action en faveur des femmes. Une bonne collaboration entre le gouvernement et le secteur privé est essentielle à la création d'un environnement propice à l'épanouissement et à la réussite des femmes.

«Le gouvernement reconnaît que les femmes jouent un rôle important dans le développement socio-économique de l'Afrique. Nous croyons fermement qu'elles sont le catalyseur du changement et de la prospérité. Le gouvernement togolais continue d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui favorisent l'autonomisation économique des femmes, de tout âge et de toute classe sociale. La femme togolaise a toujours été un acteur important de l'économie. Nous sommes heureux de voir que le Groupe Ecobank, à travers la mise en œuvre du programme Ellever, offre aux femmes l'opportunité de prendre la place qui leur revient dans le développement économique de notre pays et même de tout le continent. Nous travaillons

avec le secteur privé pour optimiser le potentiel des femmes africaines et créer des opportunités d'affaires inclusives», a indiqué Mme Myriam Dossou-d'Almeida, ministre du Développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes du Togo.

Le Groupe Ecobank est conscient de l'importance stratégique des femmes sur le continent et de la nécessité de les soutenir, dans la durée, pour qu'elles puissent réaliser leur potentiel. «En concevant Ellever, nous avons pris le temps de comprendre les besoins des femmes, ce qu'elles attendent réellement de leurs banquiers, et nous avons proposé des solutions pratiques qui aideront à combler les lacunes identifiées. Ellever est une gamme de produits complète, de bout en bout, qui accompagne les entreprises dirigées par des femmes ou orientées sur les femmes, grâce à des solutions commerciales différenciées qui permettront de libérer leur potentiel», a souligné Josephine Anan-Ankomah, Directrice exécutive de la Banque Commerciale, Groupe Ecobank.

Les créations locales peu courtisées

Fashion revendique environ 20 collections de vêtements. Mais toutes ces créations n'ont pas toujours eu le succès escompté malgré leur exposition dans des showrooms. En cause, le manque de salle pour présenter leurs modèles, la désaffection des togolais pour la mode africaine, le manque de prêts-à-porter pouvant exposer dans leurs vitrines les différentes collections, l'incapacité de certains stylistes modélistes à satisfaire la demande locale contrairement aux créateurs occidentaux qui produisent en masse et à des prix bas. Ils ont par ailleurs des réseaux

de distribution importants où ils peuvent écouler les marchandises produites aisément. «Les conditions à remplir pour déposer nos créations dans les prêts-à-porter sont drastiques; les propriétaires préfèrent vendre d'abord nos articles puis nous rétrocéder un pourcentage», explique un styliste, Fabrice Awuklu A son actif plus d'une dizaine de collections produites dont plusieurs restent méconnues du grand public.

En plus des difficultés sus évoquées, les designers togolais ont dû mal à pouvoir réaliser un business plan solide, manquant de

données financières et du coup, souvent obligés de démarrer sur fonds propres. A ces tares se greffent d'autres problèmes comme, la conception et la réalisation d'une collection de vêtements qui nécessite beaucoup d'argent. Ce qui n'est pas la portée de tous les modélistes, selon les observateurs du secteur. Comment donc faire pour réussir dans le milieu de la haute couture ? Selon certains membres de cette corporation, le gouvernement devrait tout simplement faciliter l'octroi des financements qui s'élèvent pour la plupart à des millions de FCFA.

Agriculture

L'Afrique doit changer de modèle

Le modèle «industriel» de production agricole en Afrique a des effets désastreux pour l'environnement, la santé et l'équilibre sociétal. Le Salon de l'Agriculture célèbre, cette année, les femmes et les hommes de la filière : leurs savoir-faire, leurs talents, leur capacité à transmettre leur expertise. Une dimension essentielle pour ces métiers, en Europe comme ailleurs. Mais en Afrique, c'est justement cette transmission qui se trouve

aujourd'hui remise en cause. Pourtant, la situation semble s'améliorer sur le continent : le PIB africain augmente de 4 % par an en moyenne, avec des pointes à 8 ou 9 % dans certains pays. Mais dans le même temps, le problème alimentaire ne cesse d'empirer : 257 millions d'Africains souffrent de la faim, des centaines de millions de personnes présentent des carences. En parallèle, on compte aujourd'hui en Afrique 75 millions d'adultes

obèses et 10 millions d'enfants de moins de 5 ans en surpoids. Résultat : les maladies induites sont devenues la principale cause de mortalité sur le continent. Pourquoi en est-on arrivé là ? Parce que l'agriculture et les régimes alimentaires ont totalement changé, du fait de la colonisation puis de la mondialisation.

Les Africains se sont mis, massivement, à surconsommer les aliments riches en calories

(suite à la page 7)

Feux de brousse au Togo

Etonam Sossou

Des milliers d'hectares de végétation sont brûlés chaque année pendant la saison sèche. Malgré les campagnes de sensibilisations initiées par le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), les espèces protégées, notamment les pythons royaux, les chacals, les singes rouges et des civettes sont tués chaque jour lorsque de vastes étendus brûlent.

Le phénomène des feux de végétation prend plus de l'ampleur au nord et au sud-ouest du Togo, selon les responsables du MERF. Il suffit de voyager à travers le pays pour constater les dégâts. Les espèces protégées tuées, sont exhibées aux abords des routes pour vente. Les conséquences sont beaucoup plus palpables le long de la route nationale numéro 1 où la verdure pratiquement disparu. La végétation sur cet axe a laissé la place à des plantations devenues témoin du passage du feu qui a rendu le sol noir de débris de feuilles. Du point de vue forestier,

le Togo selon le MERF, enregistre un taux de dégradation du couvert végétal supérieur à 0,5% et est classé en « zone rouge » en 2005 par la FAO, d'où le défi que constitue la prévention des feux de végétation tardifs et incontrôlés.

Outre la stratégie nationale de gestion des feux de végétation, élaborée dans le cadre du Programme de Renforcement de Capacités pour la Gestion de l'Environnement (PRCGE), avec l'appui financier du PNUD, le MERF a récemment lancé une campagne contre ce phénomène. «Au Togo, les feux de végétation connaissent généralement leur démarrage fin octobre et leur recrudescence en novembre-décembre. 707 foyers de feux de végétation ont été dénombrés. En moyenne, plus de 50% du territoire (30 000 km2) est annuellement parcouru, avec ce que cela comporte comme conséquences en termes de régression des écosystèmes et comme effets néfastes directs sur la santé et sur l'économie : incendies de villages, des récoltes et des cultu-

res, destruction des plantations », déclare le ministère de l'environnement.

L'objectif visé, par ces programmes, est de : développer une prise de conscience, renforcer les capacités humaine, technique, institutionnelle et organisationnelle du pays dans le domaine, avec une forte implication des communautés à la base. Les dispositions de l'article 65 de la loi N° 2008-009 du 19 juin 2008 portant code forestier, charge le MERF d'organiser une campagne nationale pour redynamiser les comités villageois anti-feux. Toujours selon ces dispositions, le MERF doit installer chaque année, mille (1000) kilomètres de pare-feu autour des plantations forestières, des flancs de montagnes, des formations savanicoles sensibles, des haumeaux, greniers à vivres, des champs de culture, les forêts sacrées ou classées, les réserves de pailles etc.

En effet, cette technique peu exigeante en main d'œuvre facilite le travail des agriculteurs pour débarrasser les champs de la végétation indésirable, surtout

dans les régions humides où elle est abondante. Elle est donc souvent bien adaptée à leurs besoins ce qui explique que les paysans continuent à y avoir recours. Seulement, les mêmes feux sont également capables de pire lorsqu'ils sont criminels ou incontrôlés et surtout lorsqu'ils sont allumés en fin de saison sèche quand les arbres et les

arbustes sont très secs. Le feu ravage alors tout sur son passage. Pour le paysan, le champ ainsi laissé nu est un bon résultat puisqu'il n'a plus qu'à retourner la terre et semer. Erreur ! Les vents emportent les cendres et les premières pluies emportent la couche fertile du sol. Là où les feux sont fréquents, les végétaux les plus fragiles meurent,

le nombre d'animaux se réduit, les mauvaises herbes prospèrent... La terre durcit et devient incultivable. C'est une des raisons pour laquelle, d'après le Programme alimentaire mondial, environ 60 000 km2 de terres fertiles deviennent désertiques chaque année.

Végétations et espèces protégées menacées

Pour non respect des mesures contre la Covid19

Menace de refermeture des lieux de culte

Eglises, temples et mosquées, tous concernés

Etonam Sossou

Les lieux de cultes notamment les églises sont une nouvelle fois menacées de fermeture. Après plus de 8 mois de fermeture, pour cause de Covid19, tous les lieux de culte hors grand Lomé ont rouvert après une autorisation du gouvernement. Mais seulement quelques semaines après il est reproché aux leaders de certaines églises temples et mos-

quées de célébrer des cultes de nuit, des veillées funèbres et de prières. Des pratiques pourtant interdites jusqu'à nouvel ordre par le gouvernement pour freiner la propagation de l'infection au coronavirus.

« Je tiens à rappeler que conformément au communiqué du gouvernement en date du 10 juillet 2020, sont et demeurent interdits, les cultes de nuit, les veillées de prières ainsi que les

veillées funèbres », rappelle le Commissaire divisionnaire, Kodjo Vondoly, Directeur des cultes par intérim. Avant d'inviter les fédérations d'organisations religieuses à sensibiliser leurs membres en vue du respect scrupuleux de cette mesure. « Tout contrevenant s'expose à la rigueur de la loi et à la fermeture immédiate du lieu de culte », prévient-il.

Agriculture

L'Afrique doit changer de modèle

(suite de la page 6)

mais pauvres en nutriments. D'abord, la colonisation a mis l'accent sur les cultures de rente pour l'exportation (café, cacao, palme, hévéa, coton...) aux dépens des productions vivrières. Parmi la grande diversité de cultures vivrières africaines, les investissements en recherche et développement se sont focalisés sur quelques-unes (maïs, riz, manioc...) riches en énergie, mais pauvres en nutriments. Ensuite, sont intervenus les changements de régime alimentaire, influencés par la mondialisation et l'urbanisation. Les Africains se sont mis, massivement, à surconsommer

les aliments riches en calories mais pauvres en nutriments. Ce qui a conduit à la situation ac-

tuelle, combinant sous-nutrition pour les uns et surpoids pour les autres.



Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°622 de LOTO KADOO du 20 Novembre 2020

La LONATO a procédé Vendredi dernier à son siège au 623è tirage de LOTO KADOO avec bonus.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, des gagnants de gros lots ont été enregistrés à LOME et à KARA. Dans les autres villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

Ainsi à LOME, la LONATO a dénombré deux lots de 1.000.000F CFA, gagnés sur le point de vente 70324.

A KARA, ce sont également deux gros lots de 1.000.000F CFA qui ont recencés. ils ont été gagnés auprès de l'opérateur 10030.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°622 de LOTO KADOO du 20 Novembre 2020

Numéro de base

48 49 65 23 29

LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°178 DE LOTO Sam du 21 Novembre 2020

Le tirage N°179 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 28 Novembre 2020 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, C'est à LOME et à DAPAONG que la LONATO a recensé des gros lots. Dans les autres villes du pays ce sont essentiellement de lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur des parieurs.

Ainsi la ville de LOME, a recensé un lot de 1.000.000F CFA remporté sur le point de vente 30146.

A DAPAONG, c'est également un lot de 1.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 10126.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°179 de LOTO SAM du 28 Novembre 2020

Numéro de base

85 35 18 41 77

Numéro bonus

04



Togocel
Togotelecom

LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS !

INTERNET & APPELS ILLIMITÉS

NOUVELLES ZONES COUVERTES!

- 📍 Djifa-Kpota
- 📍 Bè-Kpota
- 📍 Ahadji-Kpota
- 📍 Anfamé

*Demandez dès maintenant votre
fibre dans une agence Togocom !*

À PARTIR DE

25000 FCFA / MOIS

JUSQU'À **100 MBPS**

La
fibre



offre soumise à conditions